

<p>Date de convocation : 12/06/2025</p>	<p><b>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</b></p> <p><b>COMMUNE DE DUNIERES</b></p> <p><b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</b></p>
---	---

Le seize juin deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (17).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Christophe MOULIN (pouvoir à Pierre DURIEUX), Thierry SABOT (3).

Absents : Corinne BEAL, Colette MORIN, Eric PARRAT (3).

Madame Patricia SOUCHON a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET DE LA SEANCE : Etude signalétique.**

**DCM 20250616-3**

Monsieur Le Maire informe que le Haut Pays du Velay Communauté propose de réaliser une étude signalétique sur les trois communes « Petites Villes de Demain » du territoire.

Le coût de cette étude, réalisée par l'Atelier de Montrottier, à la charge de la commune, est estimé à 11 050.00 € HT.

Monsieur le Maire précise que cette étude peut bénéficier de l'aide de la Banque des Territoires et présente le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES HT		RECETTES		
Etude signalétique	11 050.00 €	Banque des Territoires	5 525.00 €	50%
		Autofinancement	5 525.00 €	50%
<b>TOTAL</b>	<b>11 050.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 050.00 €</b>	<b>100%</b>

AR Prefecture

043-214300873-20250616-DCM20250616\_3-DE  
Reçu le 20/06/2025

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à la majorité (1 voix contre : Marie Laure OUDIN, 4 abstentions : Jean Pierre NOUVET, Jean Paul GRANGE, Isabelle MEYNET, Fanny MOURIER)

- Approuve l'étude signalétique réalisée par l'Atelier de Montrottier pour un montant de 11 050 € HT soit 13 260 € TTC ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Banque des Territoires une subvention de 5 525.00 € ;
- Charge Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,  
Patricia SOUCHON

**AR Prefecture**

043-214300873-20250616-DCM20250616\_3-DE  
Reçu le 20/06/2025